

COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU 30 SEPTEMBRE 2019

L'an Deux mil dix neuf, le 30 Septembre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, légalement convoqué le 23 Septembre 2019, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian BOURILLON, en Mairie de Chevillon-sur-Huillard.

Membres présents : MM. BEAUDOIN D. - DUMAS D. - FUJS F. - GIRBE D. -
LANCELOT G. - PETITIMBERT P. - QUILLÉVÉRIÉ -
THIERRY A.
Mmes ABSOLU B. - BURGEVIN C.

Absent excusé : M. LELIÈVRE G. (*ayant donné pouvoir à P. PETITIMBERT*)

Secrétaire de séance : Mme ABSOLU B.

ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE RÉUNION DU 28 MAI 2019

Lecture est faite du procès-verbal de la réunion du 28 Mai 2019, lequel est adopté à l'unanimité.

ADHÉSION AU CONTRAT D'ASSURANCES STATUTAIRES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET (D16)

La Loi n° 84.53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale institue à la charge des Collectivités Territoriales employeurs des obligations à l'égard de leurs agents en cas de maladie, maternité, accident du travail et décès.

Cette même loi, en son article 26, autorise les Centres de Gestion à souscrire, pour le compte des Collectivités et Etablissements Publics du Département qui le demandent, des contrats d'assurances les garantissant contre les risques financiers découlant des obligations citées au paragraphe précédent.

En 2019, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret a souscrit un contrat d'assurance groupe, pour les agents CNRACL et/ou pour les agents IRCANTEC. Ce contrat permet l'adhésion par bon de commande à tout moment.

C'est pourquoi il convient que le Conseil Syndical se détermine sur l'adhésion au contrat d'assurance groupe souscrit par le Centre de Gestion, à compter du 1^{er} Janvier 2020 jusqu'au 31 Décembre 2023.

En conséquence, et après en avoir délibéré, le Conseil Syndical,

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 2/7

D16 (suite)

- Vu la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant disposition statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 26,
- Vu le décret n° 86-552 du 14 Mars 1986 pris pour l'application du 5^{ème} alinéa de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 Janvier 1984, et relatif aux contrats d'assurance souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des Collectivités Locales et Etablissements Territoriaux,
- Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,

Article 1^{er} :

DECIDE de demander au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret de souscrire pour son compte, dans le cadre de contrats communs à plusieurs collectivités, un contrat d'assurance, à compter du 1^{er} Janvier 2020 jusqu'au 31 Décembre 2023, concernant :

Catégorie d'agents	Risques	Options
Agents affiliés à la CNRACL Nombre d'agents : 3	Congé maladie ordinaire Congé de longue maladie et de longue durée Congé de maternité (y compris les congés pathologiques), d'adoption, de paternité et d'accueil de l'enfant. Décès Accident de service et maladie contractée en service. Temps partiel thérapeutique, mis en disponibilité d'office pour maladie, infirmité de guerre, allocation d'invalidité temporaire.	Pour la maladie ordinaire seulement. Pas de franchise sur les autres risques. Franchise de 10 jours ☒ 5.07 %
Agent affilié à l'IRCANTEC Nombre d'agents : 0	Congé maladie ordinaire et reprise d'activité partielle pour motif thérapeutique. Congé de grave maladie. Congé de maternité (y compris les congés pathologiques), d'adoption, de paternité et d'accueil de l'enfant. Accidents de travail et maladie professionnelle.	Franchise uniquement sur maladie ordinaire Franchise de 10 jours ☒ 1.45 %

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 3/7

D16 (suite 1)

Article 2 :

PREND ACTE que l'adhésion au contrat groupe d'assurances statutaires donne lieu à une contribution annuelle aux frais de gestion du Centre de Gestion du Loiret définie dans la convention, à savoir assise sur la masse salariale des agents assurés au taux de 0.10 %.

Article 3 :

Le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable (SMAEP) autorise Monsieur le Président à signer la convention passée avec le Centre de Gestion au vu des taux proposés ainsi que toutes les pièces annexes nécessaires.

INSTALLATION DE 2 POMPES AU FORAGE DE CHEVILLON SUR HUILLARD(D17)

Monsieur le Président expose la vétusté des pompes au forage de Chevillon sur Huillard de l'ordre de plus de 40 ans.

Après analyse des propositions commerciales et techniques remises par les 3 Sociétés :

DECHAMBRE SAS - 45220 DOUCHY

↳ Devis N° 201900231 du 25.05.2019 pour 2 Pompes immergées
GRUNDFOS en Inox et montage, pour un coût total Taxes de ... 32 185.60 €.
Montant TTC ... **38 622.72 €.**

↳ Devis N° 201900256 du 07.06.2019 pour 1 Té de raccordement
des 2 colonnes de pompage en Inox, pour un coût total Taxes
de ... 1 497.50 €.
Montant TTC ... **1 797.00 €.**

Soit un Coût total TTC de ... **40 419.72 €.**

AGRISERVICE IRRIGATION - 45730 ST BENOIT SUR LOIRE

↳ Devis N° DE1901377 du 12.09.2019 pour 2 Pompes remplissage
KSB type BPH 3034 85 m³/h HMT 43 m. avec colonnes inox et
Montage, pour un coût Total Hors Taxes de ... 27 487.96 €.
Montant TTC ... **32 985.55 €.**

EAUX VIVES - 45220 CHÂTEAU-RENARD

↳ Devis N° 1208 du 18.09.2019 pour 2 Pompes KSB UPA 200B

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 4/7

D17 suite

Avec colonnes inox et montage, pour un coût total Hors Taxes

de ... 30 985.00 €.

Montant TTC ... **37 182.00 €.**

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à main levée, à l'unanimité,

DÉCIDE de retenir la Société AGRISERVICE IRRIGATION à Saint Benoist sur Loire (45730) pour 2 Pompes KSB type BPH 3034 85 m³/h HMT 43 m. avec colonnes inox et Montage, dont la dépense sera mandatée à l'article 2158 en *Section Investissement*, pour un montant H.T. s'élevant à ... 27 487.96 € (**32 985.55 € TTC**).

ATTESTE que la durabilité de cet achat est supérieure à un an et décide de porter cette acquisition en investissement avec un amortissement sur 10 ans.

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer toutes les formalités nécessaires à cette acquisition.

MIGRATION DU SYSTÈME D'EXPLOITATION WINDOWS 7 VERS WINDOWS 10 (D18)

Monsieur le Président expose la fin de la mise à jour du système d'exploitation Windows 7 à partir de Février 2020.

Après analyse des propositions remises par les Sociétés :

ASMI - 45700 Villemandeur

↳ Devis N° DE154588 du 02.08.2019 - Coût total Taxes ... 140.00 €.

Montant TTC ... **168.00 €.**

SEB INFORMATIQUE - 45270 Ladon (Auto Entrepreneur)

↳ Devis N° DC000163 du 11.09.2019 (y compris 1 Barrette Mémoire de 2Go DDR3) pour un Coût total Taxes ... 92.00 €.

Montant TTC ... **92.00 €.**

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à main levée, à l'unanimité,

DÉCIDE de retenir la Société SEB INFORMATIQUE (45270 Ladon) pour la migration avec fourniture d'une barrette mémoire de 2 Go, dont la dépense sera mandatée à l'article 6156 en *Section Exploitation*, pour un montant HT/TTC s'élevant à ... **92.00 €** puisqu'il s'agit d'une auto entreprise, avec un taux horaire de 25.00 € pour prestation supplémentaire et/ou déplacement.

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer toutes les formalités nécessaires à cette opération.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 5/7

ACQUISITION D'UN NOUVEAU DÉTECTEUR DE MÉTAUX (D19)

Monsieur le Président expose au Conseil l'opportunité d'acquérir un nouveau détecteur de métaux.

Après analyse des propositions remises par les 3 Sociétés :

Alexis ROBERT - Villemandeur

↳ Devis N° 70598 du 12.09.2019 - Coût total Taxes	...	420.00 €.
Montant TTC	...	504.00 €.

CMPO - Villemandeur

↳ Devis N° 11708295-1 du 16.09.2019 - Coût total Taxes	...	330.00 €.
Montant TTC	...	396.00 €.

FRANS BONHOMME - Villemandeur

↳ Offre de prix N° 5478972 du 27.09.2019 - Coût total Taxes	...	427.44 €.
Montant TTC	...	512.93 €.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à main levée, à l'unanimité,

DÉCIDE de retenir la C.M.P.O. à Villemandeur (45700) pour un Détecteur de métaux de profondeur 50 cm, dont la dépense sera mandatée à l'article 2158 en *Section Investissement*, pour un montant H.T. s'élevant à ... 330.00 € (**396.00 € TTC**).

ATTESTE que la durabilité de cet achat est supérieure à un an et décide de porter cette acquisition en investissement avec un amortissement sur 5 ans.

DONNE pouvoir à Monsieur le Président pour accomplir et signer toutes les formalités nécessaires à cette acquisition.

ADMISSION DE CRÉANCES EN NON-VALEUR (D20)

Considérant le courrier du 19 Septembre 2019 émanant de la Trésorerie de Montargis avec la liste des dossiers exposant les motifs de non recouvrement.

Après analyse des dossiers présentés,

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et voté à mains levées, à l'unanimité :

ACCEPTE l'état d'admission de créances en non-valeur pour les factures d'eau suivantes :

- de 2014 concernant Mme BENHAMIDA Nalia (3 Les Petites Veuves à Vimory) dont le montant total s'élève à	...	34.87 €.
---	-----	----------

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 6/7

D20 suite

- de 2013 concernant M. BIANCHI Ludovic (3 Rue des Perrins à Vimory) dont le montant total s'élève à ... 25.32 €.
- de 2018 concernant M. ATILA DACUNHA Tuncer (28 Rue des Mares à St Maurice) dont le montant total s'élève à ... 0.04 €.
- de 2018 concernant M. CARON Gérard (99 Bis Rue des Anceaux à St Maurice) dont le montant total s'élève à ... 0.10 €.
- de 2018 concernant M. Mme GRESLIN LANCELOT Anthony Céline (178 Route d'Orléans à St Maurice) dont le montant total s'élève à ... 0.10 €.
- de 2016 concernant M. GUENOT Franck (8 Les Brosses à Villemoutiers) dont le montant total s'élève à ... 3.80 €.
- de 2017 concernant M. Mme BARRE SALLE Fabien Amélie (24 Rue de la Varenne à St Maurice) dont le montant total s'élève à ... 0.07 €.
- de 2017 concernant M. DONNET Mickaël (23 Rue de la Chapelle à St Maurice) dont le montant total s'élève à ... 0.60 €.
- de 2018 concernant M. FERREC Jean Yves Maria (18 Route des Quatre Croix à Chevillon) dont le montant total s'élève à ... 0.30 €.
- de 2011 et 2012 concernant SCI MBS par M. GUN Ender (126 Route d'Orléans à St Maurice) dont le montant total s'élève à ... 65.98 €.

Cette dépense, **d'un montant total de ... 131.18 €** sera mandatée à l'article 6541 en *Section Exploitation*.

Quant aux autres créanciers, une action directe sera menée entre le Maire de chacune des Communes et l'abonné pour convenir d'un échéancier de paiement.

QUESTIONS DIVERSES

Analyse des requêtes reçues pour consommations excessives 2019 :

- M. BEAUDOIN évoque la demande verbale de M. EDMOND-SAMUEL pour une consommation de 283 m³ due à la présence d'un caillou dans la purge, alors que le volume moyen des 3 années précédentes était de 116 m³ ; dans la mesure où la demande n'est pas écrite avec fourniture d'une facture de réparation, aucune remise ne sera consentie.

.../...

SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (S.M.A.E.P.)

CHEVILLON-sur-HUILLARD - SAINT-MAURICE-sur-FESSARD - VILLEMOUTIERS - VIMORY

* * * * *

Siège social : 36 Grande Rue - 1^{er} Etage Mairie - 45700 CHEVILLON-sur-HUILLARD

Bureau 02 38 97 89 23 - Fontainiers 02 38 97 81 91 + 06 19 50 09 14

siep.chevillon@wanadoo.fr - www.smaep-chevillon.fr

.../...

Page 7/7

- Un courrier sera adressé à M. Mme BOURDIN à Villemoutiers leur informant qu'aucune remise ne sera accordée pour les 212 m³ en l'absence d'une facture de réparation par un plombier et de surcroît pour 302 m³ à facturer (soit le double des 151 m³ consommés sur la moyenne des 3 dernières années).
- Un courrier sera adressé à M. Mme SUROWIEC à St Maurice leur demandant de nous fournir une attestation sur l'honneur précisant à quelle date, où et par qui ont été réalisés les travaux de la fuite afin de facturer 144 m³ (soit le double des 72 m³ consommés sur la moyenne des 3 dernières années).
- Un courrier sera posté à M. BONNIN/Mme MEYER et à la propriétaire Mme FARNAULT suite à une consommation excessive de 400 m³ depuis Mars 2019 due à une fuite. Selon une estimation de 120 m³ annuels, donc 60 m³ pour 6 mois plafonnés au double, il conviendra de facturer 120 m³ pour ces abonnés.
- Une réponse sera adressée à M. BUREAU à Vimory lui précisant que 130 m³ seront facturés pour 2019 moins pénalisant que 80 m³ en moyenne des 3 dernières années plafonnés au double, soit 160 m³.
- M. CHAFEI à Vimory ayant consommé en 2019 4 426 m³, une rencontre sera effectuée avec M. DUMAS et notre technicien pour remédier à cette consommation excessive ainsi qu'à la mise en place d'un échéancier de paiement des créances en cours.

M. SAWIKOWSKI fait part au Conseil de la commande de matériel et l'installation des compteurs courant Novembre 2019 à réaliser pour les 10 Unités de Vie à Chevillon sur Huillard. Une ultime relance du devis sera transmise à LOGEM LOIRET afin d'obtenir le paiement des travaux comme instauré à chaque devis de branchement approuvé et signé.

M. THIERRY rappelle la nécessité d'installer la borne de défense incendie Route de Saint Blaise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures quarante-cinq minutes.